

innovation.) Le Saint-Sacrement n'est pas exposé et l'usage, sauf quelques circonstances dont le nombre a été augmenté dans ces derniers temps, est d'aller le chercher pour la bénédiction, dans la chapelle de la Croix où on le rapporte après. Il ne paraît pas de calice jusqu'à l'offertoire ; le diacre alors l'apporte au prêtre officiant et il n'est couvert ni de la pale ni du voile, mais du simple corporal ; on ne donne pas la communion aux fidèles, la Messe étant capitulaire. Donc il n'y a aucune raison de mettre ni tabernacle, ni niche d'exposition, ni aucun de ces ornements qui seraient en contradiction avec l'austérité du rite. Au reste, je crois que l'usage de ne pas avoir de tabernacles et de conserver les saintes espèces dans une chapelle spéciale existe dans d'autres métropoles ; les tabernacles sont récents. Comme je l'ai dit, rien n'empêche néanmoins d'en mettre dans les paroisses et les chapelles et de les faire aussi *monumentalement profilés* qu'on le voudra, mais à Saint-Jean ils sont contraire sinon au bon goût, chose susceptible d'appréciations différentes, du moins à la *liturgie* et à l'histoire.

Si je pense qu'à Lyon on a eu *des autels d'une plus grande simplicité que les autres*, j'ai de bonnes raisons pour cela, et j'ai cité en faveur de mon assertion assez de documents tirés d'auteurs graves et accrédités ; il y a fort peu d'années ils étaient et ils sont encore aujourd'hui d'une grande simplicité, comparés à beaucoup d'autels de Paris, pour ne citer qu'une ville dont les églises me sont connues. Si les anciens ont disparu dans le siècle dernier, il nous en reste des descriptions et des images. Élaguons toujours de cette discussion, l'architecture, l'ornementation et les usages des communautés religieuses qui affectaient pour ainsi dire de ne pas se conformer à la règle du diocèse, et considérez, entre autres, la figure de l'autel de Saint-Jean conservée en tête de tous les Missels anciens, et la représentation encore